



UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA

19 Rue Benedict - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 📠 : 09.55.36.53.67 SNCF 521 885

region@cfdtcheminotspaca.com www.cfdtcheminotspaca.com

COMMUNIQUE DE PRESSE GREVE DU 31 MARS

La CFDT a consulté ses militants et adhérents ces derniers jours concernant les suites à donner à l'action du 9 Mars. La majorité des militants a insisté sur le fait qu'il était important de **ne pas faire d'amalgame** entre la grève **SNCF contre le Décret Socle** et l'action **Inter pro contre le projet de Loi Travail prévue le 31 mars**.

Les cheminots ne sont pas dupes et savent bien l'action du 31 est bien contre le projet de loi El Khomri et non pour des revendications internes.

Les dernières interfédérales n'ont pas abouti à un préavis de grève national commun. Seul SUDRail a déposé un préavis national. Sur la région PACA, un préavis de grève CGT-UNSA-FO a été déposé.

Pour ce qui est de notre organisation syndicale, nous continuons notre démarche qui depuis le début est cohérente. **Peser sur le texte du décret socle** (fait lors de la journée du 9 Mars) et aujourd'hui avec le dépôt d'une **Demande de Concertation Immédiate nationale pour préparer les négociations de la Convention Collective Nationale** qui arriveront au mois d'avril. Vous trouverez le texte en pj.

La signature de **la CCN volet temps de travail est prévue le 10 Juin**, il faudra, c'est sur, mettre les cheminots en capacité de se re-mobiliser sur nos propres revendications. Les revendications InterPro sont importantes, **mais elles ne doivent pas prendre le dessus des revendications cheminotes**, pour lesquelles nous mobilisons les agents.

Pour ces différentes raisons, la CFDT Cheminots PACA ne s'associe pas à l'action de grève du 31 mars.

En pièces jointes aussi les suites du 9 Mars se traduisent aussi par des **courriers unitaires à l'UTP et le Ministère**.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Le Secrétaire Général
Mollet Stéphane.

Contact Tel : 06.26.71.53.71 - Mel : s.mollet@fgte.cfdt.fr